

1777, 17 mars - Mathieu Palisier de Hesse fait donation d'une petite maison à Jean, fils naturel de sa femme Marie Thomas

A Monsieur le Juge des terres et seigneurie de hesse supplie humblement Mathieu Palisier demeurant a hesse (...)

disant qu'**en consequence d'une veritable amitié et affection qu'il a pour le nommé Jean fils naturel de Marie Thomas sa mère, et femme du suppliant** et dans l'intention de le recompenser de certain petit service qu'il lui a rendu et que son attachement pour lui, demontre toujours qu'il a envie de lui rendre ayant d'ailleurs egard à la situation de ce jeune homme qui se trouve privé de tout secours de la loi, item dans le dessein de lui faire une donation entre vifs sous reserve d'usufruit jusqu'après sa mort, ou de sa femme, d'**une petite maison situé à hesse** tel quelle se contient avec un petit potager derrière entre Marie Plumet d'une part et la ruelle de l'autre, d'un bout sur geybourg et le chemin sur le devant le tout franc heritage excepté le droit seigneuriaux, et **comme ledit Jean fils et ladite sa femme ne peut point accepter la donation aux conditions cy dessus sans qu'il lui soit établi un curateur** à cet effet a l'honneur de vous donner sa requête (...)

soit communiqué à l'avocat procureur fiscal ce 17 mars

écrit à la suite

qu'il soit etably un curateur a l'enfant dont il s'agit pour lacceptation de la donation proposée a charge par lui en sa qualité de curateur de preter le serment au cas requis et le cas arrivant de mort du donateur et de sa femme avant sa majorité, de gérer et administrer les biens de la donation pour son plus grand bien et interrets tel que tout tuteur sont obligés de faire (...)

nous avons créé et établi curateur au nommé Jean fils naturel de Marie Thomas femme du suppliant la personne de Joseph Thomas frere de ladite Thomas Cavalier dans le regiment Royal Lorraine ici present étant en semestre (...)